



INFO LUTTES

N°66

Montreuil, le 19 février 2020

LE GOUVERNEMENT POURSUIT SON DÉNI DE DÉMOCRATIE !

Non content de mentir sur son projet de réforme des retraites, de dénigrer les régimes spéciaux pour justifier leur suppression, non content de réquisitionner les éboueurs, de tabasser les manifestants, de mettre en garde à vue des mineurs, le Gouvernement impose la dictature parlementaire !

► Pas de réforme contre le peuple !

Aujourd'hui, ce sont 67% des Français qui soutiennent l'organisation d'un référendum concernant le projet de loi sur les retraites.

Ce Gouvernement, après avoir mis fin à la commission spéciale parlementaire, choisit de traiter les 41 000 amendements en 86 heures de débats dans l'hémicycle prouvant, là encore, son sens de la démocratie !

De plus, il a rejeté une motion portée par les partis progressistes exigeant un référendum. La provocation atteint son paroxysme quand les députés de la majorité se comparent à Ambroise Croizat, ministre du Travail communiste, créateur de la Sécurité sociale, syndiqué CGT et qui voulait, par-dessus tout, « libérer les travailleurs de l'obsession permanente de la misère », et leur assurer un droit inaliénable à la retraite, en tant que « nouvelle étape de la vie » plutôt que comme « antichambre de la mort ».

Avec Macron, nous sommes loin du compte et faire référence à Ambroise Croizat démontre que ce Gouvernement n'a pas de limite dans l'imposture.

Membres du Gouvernement et députés LREM insolents et provocateurs, sans aucune empathie, ont été jusqu'à refuser une minute de silence à l'Assemblée Nationale pour l'infirmière poignardée à mort dans l'exercice de ses fonctions à l'hôpital de Thouars le 13 février dernier, prétextant que le « usage limite la pratique des minutes de silence à des cas exceptionnels et solennels ». Chacun appréciera !

La CGT du centre hospitalier nord Deux Sèvres a exigé des excuses et la démission du président de l'Assemblée Nationale !

Il ne faut rien lâcher, la Fédération CGT des Cheminots estime que « le recours à l'avis des citoyens est une démarche positive ». La détermination et le rejet de cette réforme sont intacts. Le référendum permettrait donc aux salariés de donner leur avis sur un choix de société.



Sur le terrain, d'autres dates de mobilisations interprofessionnelles à l'appel de l'intersyndicale seront annoncées et nous menons, en parallèle, une démarche de contre-conférence de financement, qui devrait se tenir fin mars, **l'objectif étant d'opposer à ce Gouvernement un contre-projet unitaire.**

Toujours mobilisés, sous une autre forme !

Tout le monde s'accorde à le reconnaître, la lutte entamée le 5 décembre dernier, le niveau de mobilisation de certaines professions comme les cheminots de la SNCF, la RATP et les agents de Mines et Energie et d'autres... ont fait bouger les lignes et contraint le Gouvernement à concéder des reculs sur leurs dispositions initiales incluses dans leur projet de régime universel !

La démarche unitaire perdure, à la SNCF également. Les temps forts sont pris en compte par les salariés et le 20 février ce sont près de **200 manifestations qui sont inscrites sur le territoire**, avec de nombreux appels de Fédérations à se mobiliser **telles que la Fonction Publique, les Transports, l'Agroalimentaire, Verre et Céramique, la FNTE, les Services Publics, la FERC, Mines et Energie, la FAPT, la Fédération des Syndicats Maritimes, celle des Sociétés d'Etudes, des Organismes Sociaux, Cadres et Officiers de la Marine Marchande, les Finances Publiques, la FNIC, la Métallurgie, la CGT Spectacle, Banques et Assurances, Textile, nos Unions Départementales, nos Unions Locales** sont également à la manœuvre dans les territoires pour organiser la lutte et la rendre visible.

Dans notre champ professionnel, nous avons de nouveau interpellé la direction et rappelé nos exigences en termes notamment d'emplois, salaires, réorganisations, sur la base d'un dialogue social constructif et efficace, cela nous changerait de la gouvernance précédente.

Personne dans l'entreprise ne peut ignorer le conflit social que nous vivons, la forte mobilisation des cheminots à partir du 5 décembre 2019 et les exigences que nous portons, nous devons être entendus et nos revendications satisfaites.



CGT - UNSA - SUD - RAIL
APPEL UNITAIRE
 Paris, le 17 février 2020

Le 20 février, continuons à enfoncer le clou !

Depuis le 5 décembre 2019, des actions et des initiatives interprofessionnelles quotidiennes sont organisées dans tous les territoires... Le projet de réforme en l'état a été très clairement refusé par les cheminots et continue à l'être.

D'autres secteurs de l'économie se sont joints à cette contestation : énergie, ports, santé, éducation, services, etc. Aujourd'hui, la lutte des professionnels mobilisés a été au fur et à mesure des jours qui passent.

Ainsi que le projet de loi a continué à être étudié à l'Assemblée Nationale, malgré de nouvelles critiques contre nos futures pensions, les manifestations interprofessionnelles continuent à croquer.

Les fédérations CGT - UNSA-Ferroviaire - SUD-Rail appellent les cheminots et cheminotes à se mettre en grève massivement le jeudi 20 février et à participer aux manifestations.

Chaque jour, ce gouvernement s'enfonce un peu plus avec sa contre-réforme sur les retraites et sa politique libérale. Embourbés dans le débat parlementaire, les représentants de ce pouvoir n'apportent toujours aucune réponse face aux inquiétudes et injustices qu'engendrera la mise en place du système de retraites par points. La « garantie » de la valeur du point n'est, par exemple, révélée fautive puisque l'indicateur économique censé mesurer sa hausse n'est pas 1.

Hier, aujourd'hui et demain, notre détermination est toujours aussi forte face à ce projet de loi. Le corps social cheminot a été l'un des fers de lance de cette mobilisation interprofessionnelle qui fait trembler le Gouvernement et le patronat. Nous nous arrêterons lorsque nos revendications respectives auront été prises en compte.

Leur jusqu'au-boutisme est insupportable !

Les fédérations cheminotes CGT - UNSA Ferroviaire - SUD-Rail s'insurgent face à l'obstination de ce Gouvernement à passer en force malgré un conflit social de près de trois mois et une opinion publique majoritairement hostile à sa réforme. Cette classe politique doit comprendre qu'en aucun cas la réponse à la crise sociale ne sera une répression à l'encontre de celles et ceux qui expriment un désaccord.

Nous réaffirmons notre attachement au droit de grève et aux libertés syndicales. Nous dénonçons l'emploi de la force et le projet de loi sur la régulation des cheminotes actuellement en discussion au Parlement.

Le 20 février, soyons massivement en grève et dans la rue pour défendre nos droits !



**TOUS MOBILISÉS
 LE 20 FÉVRIER,
 JOURNÉE
 INTERPROFESSIONNELLE
 UNITAIRE DE GRÈVES
 ET DE MANIFESTATIONS**



Pour être plus fort, adhérez à la CGT !
<https://www.cheminotcgt.fr/adherer/>

